

وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ وَمَا تُقَدِّمُوا لِأَنْفُسِكُمْ مِنْ

خَيْرٍ تَجِدُوهُ عِنْدَ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ بِمَا تَعْمَلُونَ بَصِيرٌ.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

...وَالصَّدَقَةُ تُطْفِئُ الْخَطِيئَةَ كَمَا يُطْفِئُ الْمَاءُ النَّارَ.

LA ZAKAT AL-MAL ET LA ZAKAT AL-FITR

Chers musulmans,

Nos biens, nos possessions et toutes les ressources dont nous disposons sont des dépôts que notre Seigneur Très-Haut nous a confiés. Accomplir la gratitude envers ces dépôts consiste à partager ce que nous possédons avec ceux qui sont dans le besoin, avec les orphelins, les démunis et ceux qui n'ont personne pour les soutenir. Voilà ce que devient, sous forme d'adoration, cette conscience du dépôt divin : la zakât al-mal et la zakat al-fitr.

Chers croyants,

La zakât al-mal est l'un des cinq piliers fondamentaux de l'islam. Elle n'est pas une simple donation : c'est un acte d'adoration prescrit par Allah et par Son Messager. Elle n'appauvrit pas les biens de celui qui la donne ; au contraire, elle les bénit et les fait fructifier.¹ Comme le rappelle le verset : « **ils réservaient sur leurs biens une partie au mendiant et au déshérité.** »² Ainsi, la zakât n'est pas une faveur qui place le pauvre dans la gêne ou la dépendance ; c'est la restitution d'un droit qui lui appartient.

Chers musulmans,

La zakât établit entre les croyants des ponts d'entraide et de solidarité, de miséricorde et de compassion. Elle contribue à renforcer l'unité et la fraternité. Elle permet que le sentiment de fraternité se fasse sentir dans les cœurs, dans les foyers et autour des tables. Par cet aspect, la zakât apporte une contribution précieuse à la paix sociale, à la sérénité et à la solidarité au sein de la société.

Donner la zakât purifie la personne de l'égoïsme, de l'envie et de l'avarice. Elle aide le

croyant à maîtriser l'amour excessif des biens et l'avidité pour les choses de ce monde, tout en l'aidant à se purifier de ses péchés. Comme l'a dit le Prophète bien-aimé (s.a.s) : « ...**La zakât efface les fautes et les péchés comme l'eau éteint le feu.** »³

Chers croyants,

Quant à la zakat al-fitr, que nous appelons communément la fitra, elle est l'expression de la gratitude pour avoir atteint le mois béni de Ramadan et pour avoir la joie d'accueillir la fête. Le Prophète (s.a.s) nous a ordonné de remettre cette aumône aux personnes dans le besoin avant d'accomplir la prière de l'Aïd.⁴ Ainsi, grâce à la zakat al-fitr, la fête du Ramadan devient un moment exceptionnel où la miséricorde et l'affection, la joie et l'allégresse se répandent dans toute la société.

Chers musulmans,

L'essentiel, dans la zakât al-mal et la zakat al-fitr, est d'abord de veiller aux proches dans le besoin parmi nos parents et nos voisins. Ensuite, il convient de faire parvenir notre aide à nos frères et sœurs vivant dans des régions marquées par l'oppression et la détresse. Aujourd'hui, ce qui nous incombe, en profitant du mois béni de Ramadan, est de réjouir la table d'un pauvre grâce à nos zakâts et nos fitras ; d'alléger le fardeau d'un endetté ; de tendre la main à celui qui est resté en chemin ; de faire sourire un orphelin, un démuné ou un étranger isolé. C'est aussi continuer à soutenir les opprimés et à être pour eux une source d'espérance. Ainsi, nous transformons les bienfaits qu'Allah nous a accordés en un gain éternel.

Nous concluons notre sermon par cette parole de notre Seigneur Très-Haut : « **Accomplissez régulièrement la salât et acquittez-vous de la zakât ! Tout bien que vous aurez avancé sur Terre pour votre salut, vous le retrouverez auprès de votre Seigneur, car Il est Attentif à tous vos actes.** »⁵

¹ Al-Baqara, 2/276.

² Az-Zariyat, 51/19.

³ Tirmidhi, Joumoua, 79.

⁴ Bukhari, Zakat, 70.

⁵ Al-Baqara, 2/110.

